JUMPING INTERNATIONAL DE REIMS 2017

Un nouveau label : CSI 3*

Un événement hippique unique en Région Grand Est !

Du grand spectacle tous les jours et du grand sport.

46 rue de Mars – 51100 Reims – 06 07 49 13 09 – 06 83 29 62 89 – reims-jumping@wanadoo.fr – www.reims-shr.ffe.com

Concours international de saut d'obstacles 3* du

25 au 28 mai 2017

Le Jumping international de Reims est profondément ancré dans l'histoire sportive et culturelle de la Ville de Reims comme dans celle de la région. Reims organise en effet depuis 1929 des événements équestres internationaux ; il a acquis ainsi ses lettres de noblesse.

Les cavaliers qui forment l'élite mondiale de saut d'obstacles ont concouru au Parc de Champagne au moins une fois dans leur carrière. Les membres de l'Equipe de France de saut d'obstacles, médaillés d'or aux Jeux olympiques de Rio sont parmi ceux-là. Quelle fierté d'avoir accueilli à diverses reprises Kevin Staut, Penelope Leprevost, Roger-Yves Bost, Philippe Rozier et Simon Delestre.

> Pour la première année, la Fédération équestre a attribué le label 3* au Jumping de Reims, reconnaissant ainsi la qualité du terrain, des installations sportives , de l'hébergement des chevaux, et celle de l'organisation. Ce concours 3* se déroulera au coeur de la Ville des Sacres ; il sera également l'unique manifestation sportive internationale de ce niveau dans la Région Grand Est.

Les conditions d'attribution d'une étoile supplémentaire sont liées à la qualité de l'organisation, des surfaces techniques, des équipements d'accueil des chevaux et des cavaliers... mais aussi à la dotation remise aux vainqueurs de chaque épreuve. La dotation globale du CSI 3* s'élève au minimum à 122 500 €. Le CSI comprendra trois épreuves phares : deux épreuves comptant pour la Longines Ranking dotées chacune de 24 600 € (circuit international) et le Grand Prix du dimanche de 45 000€.

L'ensemble des fédérations équestres seront invitées, dont les plus importantes : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas, Portugal, Suisse pour les seules européennes. En 2016, le CSI 2* de Reims a rassemblé 11 nations issues de 4 continents.

> Trois concours en un

Parallèlement au CSI 3*, un concours 1* et une étape du circuit « TOP7 » complètent le programme. Le CSI 1* répond à une forte demande de cavaliers « PRO2 » et Amateur régionaux qui souhaitent bénéficier des aménagements et des installations du CSI 3*.

Le circuit « TOP 7 », initié par la Fédération Française d'Equitation et la Société Hippique Française, fera à nouveau étape à Reims. Réservé aux chevaux âgés de 7 ans, ce circuit contribue au classement permanent 'Grand PrixChevaux de 7 ans' et qualifie les meilleurs au Championnat de France.

> Le Parc de Champagne, un site exceptionnel dédié aux sports équestres de haut-niveau Ecrin de verdure de 23 hectares implanté au coeur de la Ville de Reims, le Parc de Champagne est depuis son origine au début de XXe siècle réservé aux activités sportives, de loisirs et de culture, et parmi elles aux sports équestres. Ce site est considéré parmi les plus beaux d'Europe.

Les épreuves se déroulent traditionnellement sur le terrain d'honneur (150x90m) entouré de vastes gradins naturels. La piste en herbe n'a cessé d'évoluer depuis les premiers concours. La rénovation complète du sol du terrain d'honneur en 2006 et celle de la carrière de détente (terrain d'échauffement) en 2012 répondent aux exigences des événements hippiques de haut niveau.

Les écuries, quant à elles, peuvent contenir jusque 280 boxes démontables installés lors des compétitions.

L'équitation, sport passion, sport plaisir

L'équitation est pratiquée en France par deux millions de cavaliers dont 700 000 licenciés à la

Fédération Française d'Equitation. 83% sont des cavalières, 67% de juniors et 33% de seniors. 225 000 diplômes ou « Galops® » sont décernés. (chiffres 2013).

L'équitation est le **3ème sport en France** après le football et le tennis... C'est aussi le **1er sport féminin.** C'est aussi le 1er employeur du monde sportif avec 38 000 actifs

Le saut d'obstacles, discipline leader des sports équestres

Le saut d'obstacles consiste à franchir une série d'obstacles dans un ordre précis sans en faire tomber. Les épreuves sont destinées à démontrer chez le cheval sa franchise, sa puissance, son adresse, sa rapidité et son respect de l'obstacle et chez le concurrent, la qualité de son équitation.

Cette discipline a l'avantage d'être facile à comprendre par tous. Le néophyte voit si la barre tombe ou non tandis que le chronomètre enregistre le temps de chaque parcours. Même si des subtilités de jugement se rencontrent parfois, le verdict des barres et du chrono est accepté par tous. Le saut d'obstacles devient de plus en plus technique. Les barres sont allégées, les foulées longues où le cheval doit s'étendre sont alternées avec des foulées plus courtes où il doit se comprimer. Des options insensées peuvent compliquer les barrages...

En France, le saut d'obstacles représente plus de 80% de l'activité concours, aussi bien en termes de compétiteurs que d'épreuves ou d'engagements en compétition.

La Grande semaine équestre de Reims jusqu'au lundi 5 juin

Le Jumping international est l'événement phare de la Grande semaine équestre qui rassemble les différentes composantes de la filière équine pendant une dizaine de jours.

> Le Concours de saut d'obstacles Cycles classiques Jeunes chevaux, du 30 au 31 mai

Le Concours de Saut d'Obstacles (CSO), qui se déroule sous l'égide de la Société Hippique Française, est ouverte aux jeunes chevaux âgés de 4 à 6 ans. Elle participe à la formation des équidés aux techniques du concours hippique et à leur valorisation sur un circuit d'épreuves adaptées.

La piste du Parc de Champagne attire de nombreux cavaliers professionnels et d'éleveurs du quart Est de la France, qui retrouvent des conditions semblables à celle de Fontainebleau où se déroulent chaque année les Championnats de France Jeunes chevaux.

> Le Championnat des enseignants, le 1 er juin (demande en cours)

Depuis plusieurs années, le Comité régional d'équitation ChampagneArdenne confiait à Reims le Championnat des enseignants. Cette compétition permettait aux cavaliers moniteurs de valoriser leur établissement équestre.

> Le CSO national Amateur, du 2 au 4 juin

Chaque année, le CSO Amateur attire de nombreux cavaliers originaires de l'Est, comme du Nord, de la

Picardie ou de l'Ile-de-France. Les épreuves « Grand Prix » sont qualificatives aux Championnats de France individuels Amateur Elite, Amateur 1, 2 ou 3. Reims est une des cinq étapes des **Masters Tour Amateur AOMS** ; ce circuit contribue à l'amélioration des concours officiels organisés dans la région.

> Le CSO Poney et Club, le 5 juin

Les cavaliers disputant les concours « Poney » ou « Club » pourront pour la première fois profiter du site mythique du Parc de Champagne.

Le Jumping de Reims, une vitrine de l'élevage équin régional

Le Conseil des Chevaux, accompagné de l'Association régionale de développement du cheval et du poney (ARDCP), s'appuie sur le Jumping international de Reims et la Grande semaine équestre pour promouvoir et valoriser les chevaux élevés dans la région (concours régional 3 ans, sélections pour les Ventes FENCES, présentation-vente, stand d'information.. pendant le CSI 3* à une clientèle potentielle internationale.

> Un cheval olympique né dans la Marne

La Champagne-Ardenne est historiquement connue pour la race du cheval de trait ardennais, elle dispose d'atouts importants pour l'élevage de chevaux et poneys de sport ; elle s'est orientée vers la production haut de gamme d'équidés spécifiques au saut d'obstacles et au concours complet. Petit par sa taille mais grand par sa qualité, l'élevage régional n'a rien à envier aux grandes régions d'élevage. La participation d'un cheval régional à chaque olympiade traduit également cette qualité indiscutable. Aux Jeux Olympiques de Rio, c'est un cheval né dans la Marne, chez Michel Aubertin, qui revient couvert d'or : Rahotep de Toscane SF Originel, sous la selle de Philippe Rozier.

Un spectacle de haut-niveau pour combler un public de passionnés !

A l'excellence se conjugue l'engouement populaire puisque 20 à 25 000 spectateurs, cavaliers et propriétaires, sont présents chaque année dans le cadre majestueux du Parc de Champagne, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco dans le sillage des Coteaux, Maisons et Caves de Champagne.

Les sports équestres sont un facteur de rayonnement, d'attractivité et d'animation. Le cheval fascine petits et grands, cavaliers ou non. Certains considèrent le concours comme une manifestation sportive de haut-niveau, d'autres comme un spectacle de qualité. Les écoles de l'agglomération rémoise profitent de la Semaine équestre pour étudier le cheval en classe lors de visites sur le site. Les visiteurs peuvent admirer les plus beaux chevaux et approcher de grands cavaliers. L'accès est gratuit depuis toujours ; c'est une volonté de la Société Hippique de Reims d'ouvrir ce rendez-vous au plus grand nombre.

Un réseau de partenaires engagés

L'équitation est un atout important pour l'économie. En France, les compétitions internationales et nationales rassemblent 160 000 compétiteurs au cours de 15 000 journées de concours ainsi que 8 millions de spectateurs cumulés.

Le Jumping de Reims reçoit le soutien des collectivités locales et territoriales, de la filière cheval et aussi d'un réseau d'entreprises. Ses partenaires sont réunis au sein d'un club créé en 2014, soit une trentaine en 2016. Le concours rassemble les décideurs autour de leurs valeurs, de celles de l'équitation et du sport de haut niveau. Devenir membre du Club permet aux acteurs économiques de développer leur réseau professionnel, de créer de nouvelles opportunités de business, de contribuer au rayonnement de la région, et d'accentuer leur visibilité sur le plan régional et international...

Un site Internet : www.club-des-partenaires.com

Des retombées économiques, médiatiques et d'images pour les collectivités territoriales

Le niveau de la compétition, tout comme le Parc de Champagne, contribue au rayonnement de la Ville de Reims, du Département de la Marne et de la Région Grand Est, tant en France qu'en Europe.

Les retombées économiques locales sont conséquentes : la majorité des cavaliers et de leurs accompagnateurs (entraîneurs, propriétaires des chevaux, soit environ six personnes par cavalier) séjournent à l'hôtel (le plus souvent 3 ou 4 étoiles) ou en gîtes, fréquentent les restaurants et se fournissent en produit du terroir. Certains font du shopping ou visitent la ville, prennent le taxi, le train ou les transports en commun...

Le Jumping bénéficie d'une couverture médiatique importante, tous supports confondus. Il est présent sur la toile avec son site Internet www.reimsshr.ffe.com, sa page officielle facebook www.facebook.com/jumpinginternationaldereims, sans oublier les résultats des épreuves internationales mis en ligne à la fin de chaque épreuve sur le site www.jump-results.com. Il est relayé par les collectivités, les partenaires, la presse sans oublier les cavaliers eux-mêmes.

La Société Hippique de Reims

Association à but non lucratif, la Société Hippique de Reims a été fondée le 15 janvier 1929 pour organiser des compétitions officielles et des manifestations équestres, promouvoir le cheval et les activités équestres. Elle est affiliée à la Fédération Française d'Equitation.

Elle est gérée par un conseil d'administration présidé par Didier Gondé par ailleurs juge international de saut d'obstacles. Son siège social est situé à Reims. Elle rassemble une cinquantaine de bénévoles pendant une quinzaine de jours lors de la manifestation.